

PERCEPTION ET ATTENTES DES ASSOCIATIONS

VIS-A-VIS DES CONSEILS REGIONAUX

RESULTATS D'ENQUETES

AVEC LE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE

ET DE LA CAISSE DES DEPOTS

Cécile BAZIN – Marie DUROS - Jacques MALET

GROUPE



INTRODUCTION

L'Association des régions de France et la Caisse des Dépôts ont souhaité mettre à la disposition des Conseils régionaux, des informations leur permettant de faciliter leurs relations avec les associations. Plusieurs éléments récents les y ont encouragés :

- la signature d'une nouvelle charte d'engagements réciproques (février 2014) entre l'Etat et le mouvement associatif qui associe désormais les collectivités locales dont les Régions,
- l'engagement associatif désigné par le Premier Ministre *Grande cause nationale 2014*,
- la préparation des élections régionales prévues en 2015,
- les différents projets de réforme territoriale.

S'appuyant sur une coopération entamée en 2008, avec le réseau associatif Recherches & Solidarités, cette volonté s'est traduite par :

- L'actualisation des monographies consacrées au secteur associatif de chaque région en libre accès sur www.avise.org et www.recherches-solidarites.org
- La prise en compte de cette thématique dans l'enquête semestrielle auprès des responsables d'associations menée en mai 2014 et dans l'enquête annuelle auprès des bénévoles, menée en avril 2014. Figurent dans ce rapport les résultats de ces deux enquêtes. Ils sont précédés d'un rapide état des lieux sur le moral des responsables d'associations au printemps dernier : il permet de connaître et de préciser le contexte dans lequel s'instaurent les relations entre associations et conseils régionaux.

1 – LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

SOURCE ET METHODOLOGIE :

Enquête réalisée en ligne auprès de 1.812 responsables d'association, entre le 22 mai et le 12 juin 2014. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables *secteurs d'activité* et *taille d'associations*.

Toutes les régions étaient invitées à participer à cette enquête nationale. La répartition des réponses a montré qu'elles étaient correctement représentées. Pour une analyse spécifique régionale, en complément et par comparaison avec l'analyse nationale, deux conditions étaient cumulativement nécessaires : d'une part, un nombre significatif de répondants ; d'autre part, une bonne segmentation de ces répondants, selon les différents secteurs associatifs.

Trois régions répondent à ces deux exigences : la Lorraine, les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Une quatrième région comporte un nombre important de répondants, mais presque exclusivement dans le domaine du sport.

Pour l'ensemble du questionnaire, les réponses sont relativement homogènes, quelle que soit la région. Les différences apparaissent quant aux thèmes relatifs aux sujets d'inquiétude, aux attentes par rapport à ces derniers, et au regard des relations avec les Conseils régionaux respectifs. Thèmes dans lesquels le lecteur trouvera les résultats de chacune des 3 régions citées.

Ce baromètre, mis en place au mois de décembre 2011, permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de trois critères relatifs à la situation constatée (situation financière, situation au regard du bénévolat et situation générale), et de deux critères concernant les pronostics, respectivement sur la situation à venir et sur les projets envisagés. Il est prolongé par la hiérarchie des préoccupations, aux yeux des dirigeants des associations.

Cet exercice nous montre quelques différences saisonnières, liées au rythme de l'activité associative : au mois de décembre, dans la dynamique de la rentrée, le constat des responsables est meilleur qu'au mois de mai, vers la fin de l'année associative, quand la fatigue fait son effet, et quand certains bénévoles, sollicités à titre personnel ou familial, risquent de manquer à l'appel. Le lecteur pourra donc observer tout à la fois la série générale, et, séparément, la série homogène des enquêtes de décembre et celle des enquêtes de mai.

A – TENSION ACCRUE SUR LES FINANCES

Le tableau récapitulatif suivant présente les résultats pour chacune des six vagues d'enquêtes semestrielles¹, en distinguant les réponses du mois de décembre, au beau milieu de ce que nous appelons « l'année associative », généralement calée sur l'année scolaire, et les réponses du mois de mai de chaque année. Ces dernières semblent révéler une certaine lassitude des dirigeants d'associations, en fin d'exercice annuel.

Principale information : une alerte concernant la situation financière qui se dégrade aux yeux des responsables. La proportion des réponses positives est passée de 60% en mai 2012, à 53% en mai 2013 et à 47% en mai 2014.

Tableau 1 – Baromètre du moral des responsables associatifs

| | | Mai 2014 | Décembre 2013 | Mai 2013 | Décembre 2012 | Mai 2012 | Décembre 2011 |
|------------------------------------|--|----------|---------------|----------|---------------|----------|---------------|
| Au cours des derniers mois écoulés | La situation financière est jugée bonne ou très bonne | 47% | 60% | 53% | 57% | 60% | 61% |
| | La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne | 44% | 48% | 42% | 46% | 40% | 44% |
| | La situation générale de l'association (actions, missions...) est jugée bonne ou très bonne | 61% | 67% | 61% | 69% | 68% | 65% |
| Au cours des prochains mois | La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne | 50% | 56% | 50% | 56% | 51% | 52% |
| | L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité | 59% | 61% | 56% | 60% | 60% | - |

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S.

Pour comprendre la dégradation de cet indice liée à la situation financière, plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être évoquées : épuisement progressif des réserves, annonce de subventions 2014 en nouvelle baisse, réduction des aides municipales après le traditionnel effort préélectoral, incertitudes quant au changement d'équipes dans un grand nombre de communes...

La ressource humaine bénévole est toujours jugée insuffisante par une majorité de répondants. Pour autant, si l'on observe la série des résultats du mois de mai, on constate un léger mieux : 40% de satisfaits en mai 2012, 42% en 2013, et 44% en 2014. Les évolutions du bénévolat, notamment avec des comportements moins réguliers, seraient-elles prises en compte progressivement par les responsables, en les acceptant et en tentant de s'y adapter ?

Au bilan, le volontarisme des responsables et leurs importantes capacités d'adaptation les conduisent à porter un diagnostic général plus favorable (61%), que les deux diagnostics respectivement liés aux finances (47%) et à la ressource humaine bénévole (44%). De ce point de vue, même si le résultat est nettement moins favorable qu'en décembre 2013 (67%), on se situe au même niveau qu'en mai 2013.

¹ Les caractéristiques et la segmentation du panel permettent de distinguer les réponses des responsables, à partir de trois critères discriminants : le secteur d'activité dans lequel leur association agit (sanitaire, social et humanitaire, sport, culture, loisirs, jeunesse et éducation populaire, autres activités), son budget annuel (cinq strates, depuis moins de 10.000 euros jusqu'à plus de 500.000 euros), ainsi que la présence éventuelle et le nombre des salariés (cinq strates, dont une sans salarié et quatre variant de 1-2 salariés, jusqu'à plus de 20 salariés). Ces résultats détaillés sont présentés dans [la 12^{ème} édition de La France associative en mouvement](#) parue en septembre 2014.

Pour les mois à venir, on observe le même décalage entre la situation perçue (61% de réponses favorables) et le pronostic (50%). Il est exactement le même qu'au mois de mai 2013.

En dépit de cette prudence affichée, voire de ces craintes, et compte tenu des besoins ressentis et du volontarisme des dirigeants, la part de ceux qui envisagent des projets nouveaux ou une extension de l'activité de l'association (59%) est supérieure à la proportion des responsables optimistes (50%).

Au-delà des pronostics portant sur les prochains mois, rappelons que nous avons interrogé l'an passé les responsables associatifs sur les sujets leur paraissant les plus importants pour les années à venir : ils avaient classé en tête « l'obtention d'une vraie reconnaissance de la part des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) », dans une proportion de 94%, suivie de « l'obtention d'une vraie reconnaissance de la part de l'Etat » (87%).²

Pour autant, ils s'étaient montrés pessimistes sur les perspectives de cette reconnaissance. S'agissant des collectivités territoriales, 63% d'entre eux estimaient qu'elles solliciteraient de plus en plus le secteur associatif, 43% qu'elles le reconnaîtraient de plus en plus et seulement 33% qu'elles le soutiendraient de plus en plus. S'agissant de l'Etat, les trois pourcentages étaient respectivement de 37% quant à la sollicitation, de 15% quant à la reconnaissance, et seulement de 7% quant au soutien.

B – LES PRINCIPAUX SUJETS D'INQUIETUDE

1 – DEUX SUJETS EN NETTE PROGRESSION

En cohérence avec la situation perçue aujourd'hui, la hiérarchie des sujets d'inquiétude s'est brutalement modifiée, entre le mois de décembre 2013 et ce mois de mai 2014.³ Comme le montre le tableau comparatif suivant, la situation financière est passée au premier rang, un peu devant la question des ressources humaines bénévoles, et l'évolution des politiques publiques progresse fortement et passe au 3^{ème} rang.

Tableau 2 – Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants ?

| Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>) | Mai 2014 | Décembre 2013 | Décembre 2012 |
|---|----------|---------------|---------------|
| La situation financière | 56% | 43% | 42% |
| Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association | 54% | 54% | 52% |
| L'évolution des politiques publiques | 45% | 33% | NS |
| Le renouvellement des dirigeants bénévoles | 42% | 43% | 46% |
| Les moyens matériels, y compris les locaux | 30% | 29% | 27% |
| Les relations avec les collectivités territoriales | 29% | 27% | NS |
| La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante | 27% | 21% | 22% |
| La diminution du nombre d'adhérents | 24% | 26% | 22% |
| Les relations avec les services de l'Etat | 23% | 19% | NS |
| Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises | 16% | 10% | 8% |
| La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif | 11% | 8% | 7% |

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S. NS : Non significatif, le thème avait été proposé d'une manière différente.

Deux sujets ont donc fortement progressé, parmi les préoccupations des responsables associatifs : la situation financière est désormais pointée par 56% des dirigeants (+ 13 points par rapport à décembre 2013), et l'évolution des politiques publiques vient désormais en 3ème rang, en progression de 12 points par rapport à décembre 2013. D'une manière générale, les répondants cochent en moyenne 3,7 thèmes, contre 3,3 en décembre 2013.

² La France associative en mouvement – Septembre 2013 – p 33 et suivantes.

³ A la différence des questions évoquées plus haut, celle-ci n'est pas particulièrement sujette à des variations saisonnières.

Le sujet de la motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante passe ainsi à 27%, contre 21% en décembre 2013, traduisant une tendance préoccupante. Les relations avec les services de l'Etat constituent un sujet d'inquiétude pour 23% des répondants, contre 19% en décembre 2013, tout comme les relations avec les entreprises, elles-mêmes aux prises avec les difficultés économiques (16% de réponses contre seulement 10% en décembre 2013). Tout se tend, y compris la concurrence entre le secteur associatif et le secteur privé lucratif, avec une proportion de dirigeants se disant inquiets, passant de 8% en décembre 2013, à 11% en mai 2014.

2 – LES DIFFERENCES SELON LES SECTEURS

A partir des résultats globaux, dont il faut rappeler qu'ils sont pondérés pour donner à chaque segment le poids qu'il représente dans la réalité associative d'aujourd'hui, le tableau suivant présente les critères qui s'avèrent les plus discriminants, pour chacun des thèmes proposés.

Tableau 3 – Les principaux sujets d'inquiétude pour les prochains mois ?

| Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>) | Mai 2014 | Tendances dominantes selon les critères |
|---|----------|---|
| La situation financière | 56% | Loisirs, éducation populaire – Employeurs de 3 à 5 salariés |
| Les ressources humaines bénévoles disponibles | 54% | Sport – Pas de salarié – Budget de 10.000 à 50.000 euros |
| L'évolution des politiques publiques | 45% | Social, santé, loisirs, éducation populaire – Gros employeurs |
| Le renouvellement des dirigeants bénévoles | 42% | Santé, social, sport – Associations sans salarié |
| Les moyens matériels, y compris les locaux | 30% | Sport – Très petites associations |
| Les relations avec les collectivités territoriales | 29% | Loisirs, éducation populaire – Grandes associations |
| La motivation et l'investissement de l'équipe dirigeante | 27% | Sport – Petites associations |
| La diminution du nombre d'adhérents | 24% | Très petites associations |
| Les relations avec les services de l'Etat | 23% | Loisirs, éducation populaire – Grandes associations |
| Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises | 16% | Sport |
| La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif | 11% | Santé, social, loisirs – Grandes associations |

Source : Enquête nationale mai 2014.

Les dirigeants du secteur sport affichent une plus forte proportion de réponses sur plusieurs sujets, tels que le bénévolat et le renouvellement des dirigeants, la motivation et l'investissement de l'équipe dirigeante (thèmes liés), ainsi que les moyens matériels, y compris les locaux dont ils sont fortement dépendants, ou encore la relation avec les partenaires privés, dont les entreprises.

3 – DANS LES REGIONS ETUDIEES

Rappel : Toutes les régions étaient invitées à participer à cette enquête nationale. La répartition des réponses a montré qu'elles étaient correctement représentées. Pour une analyse spécifique régionale, en complément et par comparaison avec l'analyse nationale, deux conditions étaient cumulativement nécessaires : d'une part, un nombre significatif de répondants ; d'autre part, une bonne segmentation de ces répondants, selon les différents secteurs associatifs.

Trois régions répondent à ces deux exigences : la Lorraine, les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Une quatrième région comporte un nombre important de répondants, mais presque exclusivement dans le domaine du sport.

Tableau 4 – Les principaux sujets d'inquiétude pour les prochains mois ?

| | France | Pays de Loire | Lorraine | IDF |
|--|--------|---------------|----------|-----|
| La situation financière | 56% | = | = | - |
| Les ressources humaines bénévoles disponibles pour l'association | 54% | - | - | - |
| L'évolution des politiques publiques | 45% | - | = | - |
| Le renouvellement des dirigeants bénévoles | 42% | + | - | + |
| Les moyens matériels, y compris les locaux | 30% | + | - | + |
| Les relations avec les collectivités territoriales | 29% | + | - | + |
| Motivation et investissement des membres de l'équipe dirigeante | 27% | + | - | - |
| La diminution du nombre d'adhérents | 24% | = | = | - |
| Les relations avec les services de l'Etat | 23% | + | = | - |
| Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises | 16% | - | - | + |
| La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif | 11% | = | - | - |

Source : Enquête nationale R&S. Mai 2014. Lecture : 56% des répondants mentionnent la situation financière comme sujet d'inquiétude – cette proportion est sensiblement la même dans les Pays de la Loire et en Lorraine, et inférieure en Ile-de-France.

Les répondants de la région Lorraine se situent assez souvent au même niveau que la moyenne nationale, avec une inquiétude nettement moins partagée quant aux moyens matériels dont disposent leur association, et quant à la motivation et à l'investissement des membres de l'équipe dirigeante.

Les responsables associatifs des Pays de la Loire se disent plus souvent préoccupés qu'en moyenne nationale, notamment quant à la motivation des équipes dirigeantes, et quant aux relations avec les collectivités territoriales. De leur côté, les responsables d'Ile-de-France se disent tout particulièrement inquiets quant à ces mêmes relations, et aussi pour ce qui concerne le renouvellement des dirigeants bénévoles.

C – LES REPONSES ATTENDUES PAR RAPPORT A CES INQUIETUDES

1 – LES DIFFERENCES SELON LES SECTEURS

Sans grande surprise, la situation financière venant en tête et préoccupant 56% des responsables associatifs, la réponse la plus fréquemment choisie (52%) concerne les moyens financiers. Mais deux types de réponses arrivent assez vite dans le classement du tableau suivant : elles touchent à la reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale des associations (43%) et au souhait de coopération avec des collectivités partenaires (41%).

Tableau 5 – Qu'attendez-vous comme réponses à ces sujets d'inquiétudes ? *Limitez-vous si possible à trois choix.*

| Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>) | Mai 2014 | Tendances dominantes selon les critères |
|--|----------|---|
| Des moyens financiers | 52% | Sport - Loisirs - Employeurs |
| La reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de votre association | 43% | Loisirs, jeunesse et éducation populaire |
| Une véritable coopération avec des collectivités partenaires | 41% | Loisirs - Grandes associations |
| Des simplifications administratives | 32% | Sport – Associations de taille moyenne |
| Un conventionnement pluriannuel avec les collectivités locales | 29% | Loisirs - Grandes associations |
| Des moyens matériels | 22% | Sport - Culture |
| Le parrainage et la promotion de ses manifestations | 19% | Culture - Petites associations |
| La désignation d'un interlocuteur précis dans les collectivités locales | 15% | Petites associations |
| Des aides à la formation (bénévoles/salariés le cas échéant) | 13% | Sport - Petites associations |
| L'organisation de centres de ressources pour mutualiser informations et moyens | 13% | Santé, social - Gros employeurs |
| Des conseils personnalisés et des expertises | 11% | Santé, social, culture - Petites associations |

Source : Enquête nationale mai 2014.

Au-delà du thème des moyens financiers qui constitue le sujet d'inquiétude le plus partagé (52% des répondants), la notion de reconnaissance vient assez vite, qu'elle soit directement évoquée quant au rôle citoyen et quant à l'utilité sociale des associations (43%) ou implicite dans le souhait d'une véritable coopération avec des collectivités partenaires (42%).

2 – DANS LES REGIONS ETUDIEES

Il s'agit comme indiqué précédemment, des Pays de la Loire, de la Lorraine et de l'Ile-de-France dont le panel est significatif et représentatif du tissu associatif correspondant.

Tableau 6 – Qu'attendez-vous avant tout comme réponses à ces sujets d'inquiétude ?

| | France | Pays de Loire | Lorraine | IDF |
|--|------------|---------------|----------|-----|
| Des moyens financiers | 52% | - | - | = |
| La reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de votre association | 43% | + | - | - |
| Une véritable coopération avec des collectivités partenaires | 41% | = | + | + |
| Des simplifications administratives | 32% | - | = | - |
| Un conventionnement pluriannuel avec les collectivités locales | 29% | - | = | + |
| Des moyens matériels | 22% | = | - | = |
| Le parrainage et la promotion de ses manifestations | 19% | - | = | + |
| La désignation d'un interlocuteur précis dans les collectivités locales | 15% | = | + | = |
| Des aides à la formation (bénévoles/salariés le cas échéant) | 13% | = | + | = |
| L'organisation de centres de ressources pour mutualiser des informations et des moyens | 13% | - | - | + |
| Des conseils personnalisés et des expertises | 11% | - | - | = |

Source : Enquête nationale R&S. Mai 2014. Lecture : 52% des répondants attendent des moyens financiers pour répondre à leurs sujets d'inquiétude. Cette proportion est un peu inférieure dans les Pays de Loire et en Lorraine, et comparable en Ile-de-France.

Les attentes des responsables associatifs des Pays de la Loire sont généralement un peu moins partagées qu'en moyenne nationale, ou comparables à celles-ci. Une exception, concernant la reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de leur association.

Si les responsables lorrains ne se distinguaient pas particulièrement par un niveau d'inquiétude plus élevé qu'en moyenne nationale, ils n'en sont pas moins en attente plus forte qu'ailleurs sur les trois thèmes respectivement relatifs à la coopération avec les collectivités partenaires, à la désignation d'un interlocuteur précis dans ces différentes collectivités, et à des aides pour la formation des bénévoles et des salariés.

Sur les onze thèmes présentés dans ce tableau, les responsables d'Ile-de-France se montrent généralement en attente dans une proportion comparable à la moyenne nationale. Ils sont proportionnellement plus souvent demandeurs pour ce qui est des quatre thèmes signalés dans le tableau, tout particulièrement en ce qui concerne l'organisation de centres de ressources permettant de mutualiser des informations et des moyens.

2 - LES RELATIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LEUR CONSEIL REGIONAL

La première question posée concernait l'existence et la fréquence de ces relations.

A – LA FREQUENCE DES RELATIONS

Moins de 30% des associations, en moyenne nationale, se déclarent en relation régulière avec leur conseil régional.

Tableau 7 - Votre association a-t-elle des relations avec les élus et/ou les services du conseil régional ?

| Répartition des réponses | Ensemble | Santé, social | Culture | Sport | Loisirs ⁽¹⁾ | Autre ⁽²⁾ |
|---|------------|---------------|------------|------------|------------------------|----------------------|
| Oui, de façon régulière (plusieurs fois dans l'année) | 27% | 25% | 24% | 24% | 35% | 31% |
| Oui, de façon ponctuelle (environ une fois par an) | 28% | 27% | 28% | 38% | 29% | 33% |
| Sous total | 55% | 52% | 51% | 62% | 63% | 64% |
| Non et vous le regrettez | 30% | 32% | 37% | 29% | 25% | 24% |
| Non et vous n'en voyez pas l'intérêt | 14% | 14% | 10% | 7% | 12% | 10% |
| Non réponse | 1% | 1% | 1% | 2% | 0% | 2% |
| Total général | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source : Enquête nationale mai 2014. (1) Loisirs, jeunesse et éducation populaire. (2) Dont tourisme, environnement, associations de défense des droits...

Cette proportion varie assez fortement au bénéfice des associations qui agissent dans le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire (35%). Elle est très faible (17%) parmi les associations sans salarié, et supérieure à 35% parmi les associations qui emploient au moins trois salariés. Elle dépasse 40% parmi les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros annuels.

S'ajoutent 28% des associations indiquant avoir des relations ponctuelles avec le conseil régional : cette proportion varie également d'une manière forte, notamment concernant le sport (38%). Elle est également plus forte parmi les associations dont le budget se situe entre 50.000 et 150.000 euros.

Vraisemblablement dans la mesure où le projet de suppression des départements est régulièrement évoqué, près de 30% des responsables associatifs regrettent de ne pas avoir aujourd'hui de relations avec le Conseil régional, sachant que cela peut être de leur fait ou du fait de ce dernier. Cette proportion est nettement plus élevée dans le domaine de la culture (37%), et aussi parmi les petites associations.

En fait, on ne compte finalement que 13% des répondants pour indiquer que ce type de relations ne présente pas véritablement d'intérêt pour leur association ; c'est surtout le cas des très petites associations, notamment dans le secteur sanitaire et social.

Qu'en est-il dans les 3 régions étudiées ?

Tableau 8 - Votre association a-t-elle des relations avec les élus et/ou les services du conseil régional ?

| | France | Pays de Loire | Lorraine | IDF |
|---|------------|---------------|----------|----------|
| Oui, de façon régulière (plusieurs fois dans l'année) | 27% | - | + | - |
| Oui, de façon ponctuelle (environ une fois par an) | 28% | = | = | = |
| Sous total | 55% | = | + | - |
| Non et vous le regrettez | 30% | + | - | + |
| Non et vous n'en voyez pas l'intérêt | 14% | = | - | + |
| Non réponses | 1% | = | = | = |
| Total général | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source : Enquêtes nationales R&S. Mai 2014. Lecture : Le sous total des répondants ayant des relations, au moins ponctuelles avec le Conseil régional est de 55%. Cette proportion est comparable en Pays de la Loire, un peu supérieure en Lorraine et inférieure en Ile-de-France.

Dans les Pays de la Loire, la proportion des responsables affichant des relations régulières avec le conseil régional est inférieure à la moyenne nationale, et ceci est compensé par une proportion plus importante de ceux qui le regrettent. La Lorraine se caractérise par une proportion plus forte de ceux qui indiquent avoir des relations régulières.

En Ile-de-France, cette proportion est nettement plus faible, alors que celle de ceux qui regrettent, et surtout de ceux qui ne voient pas d'intérêt à ces relations est nettement plus forte qu'ailleurs.

B - LA QUALITE DES RELATIONS

Une dizaine de thèmes différents ont été proposés aux répondants, à partir desquels ils étaient invités à indiquer s'ils avaient des attentes en la matière, et, le cas échéant, si elles donnaient lieu à des satisfactions.

METHODOLOGIE : Le traitement des réponses a permis, parmi les répondants ayant des relations avec le conseil régional, et se disant en attente par rapport à l'un des thèmes proposés, de distinguer la proportion des satisfaits. C'est donc cette proportion qui ressort dans le tableau suivant, présenté par ordre décroissant de la satisfaction, et distinguant les inflexions observés dans les trois régions, au regard de la moyenne nationale.

Tableau 9 - Si votre association a des relations avec les élus et/ou les services du conseil régional, et si elle a des attentes par rapport aux sujets ci-dessous, estimez-vous qu'elles sont aujourd'hui satisfaites ?

| Thèmes | Pourcentage de réponses de satisfaction | | | |
|--|---|------------------|----------|---------------|
| | France | Pays de la Loire | Lorraine | Ile-de-France |
| Conseils personnalisés | 64% | - | + | = |
| Aide financière | 57% | - | + | = |
| Identification d'un agent référent | 57% | = | + | = |
| Identification d'un référent élu | 49% | = | + | - |
| Aide à la formation pour les bénévoles | 47% | - | + | = |
| Orientation vers les structures d'accompagnement | 47% | - | + | - |
| Aide à la communication | 45% | = | + | = |
| Aide à l'innovation et à l'expérimentation | 38% | = | + | = |
| Simplifications administratives | 35% | - | + | - |
| Aide à la recherche de bénévoles | 19% | = | + | = |

Source : Enquête nationale R&S. Mai 2014. Lecture : Parmi les répondants ayant des attentes en matière de conseils personnalisés, de la part du conseil régional, 64% se disent satisfaits. Cette proportion est inférieure en Pays de la Loire, supérieure en Lorraine et comparable en Ile-de-France. Lorsque la moyenne nationale est inférieure à 50%, pour un thème donné, et lorsque qu'une région se situe au-dessous, la couleur rouge permet d'attirer l'attention.

Trois thèmes présentent un bilan positif : avec environ 60% de satisfaction, un peu plus en Lorraine et un peu moins pour les deux premiers en Pays de la Loire. Il s'agit des conseils personnalisés, de l'aide financière et de l'identification d'un agent référent.

Les cinq thèmes suivants (aide à l'emploi, référent élu, aide à la formation des bénévoles, orientation vers les structures d'accompagnement et aide à la communication) présentent un bilan mitigé, comportant sensiblement autant de réponses d'insatisfaction que de réponses positives (entre 45% et 51%). Ce bilan est moins bon dans les Pays de la Loire en ce qui concerne la formation des bénévoles, notamment ; et en Ile-de-France, surtout pour l'identification d'un référent élu.

Les marges de progression sont plus importantes en ce qui concerne l'aide à l'innovation et les simplifications administratives, notamment en Pays de la Loire et en Ile-de-France pour ces dernières.

Les attentes sont plus vivement exprimées pour l'aide à la recherche de bénévoles, sujet de préoccupation important pour les associations et sujet face auquel les collectivités locales, quelles qu'elles soient, sont assez désemparées.

Deux sujets spécifiques aux associations employeurs

Deux thèmes complémentaires ont été ajoutés, à l'intention des seules associations employeurs, les résultats ont donc été mesurés au sein de ce segment de notre panel. *L'aide à l'emploi* est satisfaite dans une proportion de l'ordre de 60% ; cette moyenne est un peu plus forte dans les secteurs du sport, des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire et d'une manière corollaire dans les associations moyennes, comportant entre 3 et 20 salariés. Elle est également supérieure, nettement, dans la région Lorraine.

Un autre thème était proposé aux employeurs, concernant *l'aide à la formation pour les salariés* : il recueille nettement moins de satisfaction parmi les répondants qui sont en attente sur le sujet (un peu moins de 50%), avec une exception positive dans le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire. On notera également un résultat sensiblement inférieur parmi les responsables des petits employeurs (un ou deux salariés), qui peut s'expliquer par le fait que ces salariés sont peu disponibles et un peu moins sensibilisés à la notion de formation que dans les grandes structures.

3 – LES BENEVOLES SE SENTENT-ILS « ENTENDUS » ?

SOURCE ET METHODOLOGIE :

7^{ème} vague annuelle d'enquête du Baromètre d'Opinion des Bénévoles (BOB) réalisée par Recherches & Solidarités, en coopération avec Pro Bono et de nombreux partenaires, du 25 mars 2014 au 23 avril 2014 auprès de 3 464 bénévoles de 18 ans et plus. Echantillon national structuré selon la méthode des quotas appliquée aux variables sexe et âge des répondants.

Un travail préalable minutieux a été mené en lien avec le Comité d'experts de R&S, de manière à choisir les termes les plus compréhensibles et les plus appropriés, concernant les relations perçues par les bénévoles, avec différents interlocuteurs, au sein de l'association et au-delà. Il faut considérer cette enquête comme une première étape, permettant d'observer les principales différences, à la fois selon les interlocuteurs et selon les répondants.

Ces derniers disposaient de quatre choix de réponses, dont trois sont présentés dans le tableau suivant. Le quatrième choix, quant à lui, permettait d'indiquer qu'ils n'avaient pas d'attente particulière, vis-à-vis de l'interlocuteur concerné⁴. Pour une lecture utilement comparative, le tableau a été construit à partir des trois premiers choix.

Enfin, après de multiples échanges, pour qualifier la relation, c'est le terme « *entendu* » qui a été retenu, de préférence aux termes « *écouté* », « *compris* », ou encore « *soutenu* ». Il a semblé plus universel et pouvant s'appliquer à tous les interlocuteurs mentionnés.

⁴ A titre d'information, précisons que la proportion des répondants n'affichant pas d'attente particulière est très faible concernant les relations au sein de l'association (entre 3% et 13% pour les adhérents), plus forte concernant la mairie (25%) et l'intercommunalité (35%) et un peu plus forte, en lien avec l'éloignement et les compétences exercées, concernant le conseil général (37%) et le conseil régional (40%). Cette proportion est de 38%, concernant les services de l'Etat.

Tableau 10 - Dans les relations que vous avez avec les différents interlocuteurs mentionnés ici, diriez-vous que vous êtes entendu, à peu près entendu ou pas entendu par :

| Interlocuteurs des bénévoles | Bien entendu | A peu près entendu | Pas entendu | Total |
|---|--------------|--------------------|-------------|-------------|
| Les dirigeants de votre association | 61% | 31% | 8% | 100% |
| Les autres bénévoles de l'association | 60% | 37% | 4% | 100% |
| Les salariés (1) | 57% | 34% | 9% | 100% |
| Les adhérents de votre association | 45% | 47% | 8% | 100% |
| Les dirigeants du réseau auquel appartient votre association (1) | 40% | 43% | 17% | 100% |
| Les représentants du Mouvement associatif (CPCA) en région | 24% | 43% | 33% | 100% |
| La maison des associations s'il y en a une dans votre commune (1) | 38% | 40% | 21% | 100% |
| Vos interlocuteurs de la mairie | 31% | 47% | 23% | 100% |
| Vos interlocuteurs au sein de votre intercommunalité | 23% | 43% | 34% | 100% |
| Vos interlocuteurs du conseil général | 20% | 43% | 36% | 100% |
| Vos interlocuteurs du conseil régional | 17% | 39% | 44% | 100% |
| Vos interlocuteurs des services de l'Etat en région ou en département | 16% | 41% | 43% | 100% |

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – 2014. (1) Le cas échéant. Dans ce tableau, seules les réponses des bénévoles concernés par chaque item ont été prises en compte dans ces résultats.

Au sein de l'association, les bénévoles se sentent à peu près également « entendus » (autour de 60% de réponses positives et très peu de réponses négatives) par les dirigeants, par les autres bénévoles et par les salariés, quand il y en a dans leur association. S'agissant de ce que l'on entend parfois, quant aux relations entre bénévoles et salariés, ce point semble plutôt rassurant. Il y a un décrochage à propos des adhérents (45%), plus net qu'ailleurs, dans le sport et le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Parmi les interlocuteurs proches des associations, le réseau auquel elles appartiennent éventuellement recueille 40% de réponses nettement positives, et une proportion non négligeable de réponses négatives (17%). La représentation du *Mouvement associatif* (anciennement *Conférence permanente des coordinations associatives* – CPCA), entraîne environ deux tiers de réponses positives, avec un maximum dans le secteur des loisirs – éducation populaire et un minimum dans celui du sport. Mais on notera, ne figurant pas dans le tableau, que près de la moitié des répondants disent ne pas avoir d'attentes particulières en la matière, vraisemblablement par méconnaissance de cette représentation.

Lorsqu'il y a une maison d'associations dans une commune (regroupées sous l'égide du *Réseau national des maisons d'associations*), les bénévoles des associations expriment un avis positif, dans une proportion de près de 80%, proportionnellement plus forte dans les secteurs des loisirs, de la culture et de la défense des droits.

Au regard des nombreux interlocuteurs territoriaux des associations, les bénévoles se sentent finalement assez bien entendus, avec une préférence pour leur commune, tout particulièrement dans les secteurs de la santé et de la culture. Le niveau intercommunal se situe nettement en retrait et recueille proportionnellement plus de satisfaction, comme au niveau communal, dans les domaines de la santé et de la culture.

Les réponses relatives aux deux échelons départemental et régional peuvent être lues au regard de la proximité, d'une part, et de leurs compétences respectives, d'autre part. Ainsi, le Conseil général est aujourd'hui mieux perçu par les secteurs du sport et de la culture. Il est assez moyennement perçu par le secteur social, malgré les compétences qu'il exerce dans ce domaine. Le Conseil régional est plutôt mieux perçu dans les secteurs de l'environnement et de la défense des droits, et plutôt moins bien perçu dans le secteur de la formation, en dépit des compétences qui lui sont dévolues dans ce domaine.

Enfin, dans une proportion proche de 60%, avec un maximum de l'ordre de 70% dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire, et un minimum inférieur à 50% dans celui de la défense des droits, les bénévoles se disent plutôt bien entendus par leurs interlocuteurs des services de l'Etat, en région ou en département.

Un regard selon les responsabilités exercées ou non par les bénévoles est intéressant sur ce sujet, les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 11 - Dans les relations que vous avez avec les différents interlocuteurs mentionnés ici, diriez-vous que vous êtes entendu, à peu près entendu ou pas entendu par :

| | Sans attente particulière vis-à-vis des interlocuteurs cités | | Se considèrent « entendus » par les interlocuteurs cités | |
|---|--|---------------------|--|---------------------|
| | Sans responsabilité | Membres d'un bureau | Sans responsabilité | Membres d'un bureau |
| Les dirigeants de votre association | 10% | 4% | 86% | 95% |
| Les autres bénévoles de l'association | 10% | 1% | 93% | 95% |
| Les adhérents de votre association | 27% | 8% | 90% | 93% |
| Les représentants du Mouvement associatif (CPCA) en région | 53% | 39% | 64% | 71% |
| Vos interlocuteurs de la mairie | 41% | 13% | 73% | 82% |
| Vos interlocuteurs au sein de votre intercommunalité | 46% | 28% | 66% | 70% |
| Vos interlocuteurs du conseil général | 49% | 28% | 56% | 67% |
| Vos interlocuteurs du conseil régional | 49% | 33% | 50% | 55% |
| Vos interlocuteurs des services de l'Etat en région ou en département | 47% | 28% | 50% | 58% |

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – 2014. Lecture : 10% des bénévoles n'exerçant pas de responsabilité n'ont pas d'attentes particulière vis-à-vis de leur dirigeants, et 4% des membres d'un bureau n'ont pas d'attentes vis-à-vis de leurs collègues. Parmi les bénévoles qui ont des attentes, ceux qui n'exercent pas de responsabilité, 86% se sentent entendus par les dirigeants, et 95% des membres d'un bureau se sentent entendus par leurs collègues.

Sans surprise, les bénévoles sans responsabilité ont un regard plus détaché que les membres de bureau et ce regard est nettement plus distant vis-à-vis des interlocuteurs extérieurs à l'association (de 10% à 53% pour les bénévoles sans responsabilités et de 1% à 39% pour les élus au sein des bureaux).

Au sein même des associations, les bénévoles qui n'ont pas de responsabilité particulière ont un jugement très positif et l'écart n'est pas important avec le ressenti des élus des bureaux, à propos des bénévoles et des adhérents. La différence est plus nette en ce qui concerne les dirigeants, mais peut être jugée tout à fait satisfaisante, notamment si on la rapproche de celle que l'on observerait dans le cadre professionnel.

Le jugement des bénévoles sans responsabilité est également un peu plus sévère que celui des dirigeants pour ce qui est des relations avec les interlocuteurs extérieurs à l'association : environ 10 points d'écart pour la mairie, le Conseil général et les services de l'Etat ; environ 5 points d'écart pour l'intercommunalité et le Conseil régional. Ces différences pouvant, pour partie, s'expliquer par les relations plus étroites entretenues entre les dirigeants et leurs interlocuteurs, on peut considérer que les jugements sont assez partagés et que les fonctions exercées à titre bénévoles ont peu d'influence.

Le lecteur trouvera dans [La France bénévole 2014](#), les résultats de cette même enquête concernant le ressenti des bénévoles sur la considération qui leur est portée de la part des autorités de l'Etat, de la presse et du public en général, et sur le label Grande cause nationale.